



Commission de l'Environnement

Procès-verbal de la réunion du 02 décembre 2015

Ordre du jour :

- 6878 Projet de loi modifiant la loi modifiée du 20 avril 2009 relative à la responsabilité environnementale en ce qui concerne la prévention et la réparation des dommages environnementaux
- Rapporteur: Monsieur Gérard Anzia
- Présentation et adoption d'un projet de rapport

*

Présents : M. Gérard Anzia, M. Frank Arndt, M. Gilles Baum, Mme Anne Brasseur (remplaçant M. Eugène Berger), Mme Cécile Hemmen, M. Henri Kox, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis, M. Marco Schank

Mme Rachel Moris, de l'Administration parlementaire

Excusé : M. Eugène Berger

*

Présidence : M. Henri Kox, Président de la Commission

*

6878 Projet de loi modifiant la loi modifiée du 20 avril 2009 relative à la responsabilité environnementale en ce qui concerne la prévention et la réparation des dommages environnementaux

Monsieur le Rapporteur présente son projet de rapport, pour les détails duquel il est renvoyé au document n°153842 publié sur le courrier électronique en date du 30 novembre dernier.

Le projet de rapport ne soulève aucun commentaire et est adopté à l'unanimité des membres présents, qui proposent le modèle de base pour les débats en séance plénière.

*

Monsieur le Président informe qu'au vu de l'urgence que revêt l'évacuation du projet de loi n°6905 modifiant l'article 72 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, celui-ci pourrait être examiné en commission dès la semaine prochaine, si tant est que l'avis du Conseil d'Etat y relatif soit alors disponible.

Luxembourg, le 4 décembre 2015

La secrétaire,
Rachel Moris

Le Président,
Henri Kox